https://www.saintsebastien.fr/loisirs-associations/vie-associative/faire-connaitre-votre-association/

Faire connaître votre association

16 décembre 2021

Vous venez de créer votre association, faites-la connaître auprès du service Développement associatif et de la direction de la Communication.

Nous mettrons vos informations dans notre annuaire disponible sur ce site.

ATTENTION, l'association doit être sébastiennaise !

- Annuaires des associations

Nom entier de l'association(Nécessaire)

Sigle (éventuel) de l'association

Description(Nécessaire)

Catégorie d'association

Thème

Discipline

Remarques

Adresse(Nécessaire)

Adresse postale Adresse ligne 2

Ville État/Province/Région

Courriel(Nécessaire)

Téléphone(Nécessaire)

Site Web

Page Facebook

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vos données seront effacées après 1 an. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le délégué à la protection des données (dpo@saintsebastien.fr).

Ville de Saint-Saint-Sébastien-sur-Loire

BP 63329

44233 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex

RGPD(Nécessaire)

☐ J’accepte la politique de confidentialité.

Envoyer

Contact

Communication
Hôtel de ville,
Place Marcellin Verbe
44233 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 07

Écrire

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30

Contact

Développement associatif
Maison des Associations René Couillaud
(MARC)
6 rue des Becques
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 88

Écrire

Du lundi au vendredi (fermé le jeudi matin)
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

- Contact
- Contact